

HEBERGEMENT ETUDIANTS ETRANGERS

La recherche d'un logement pour un étudiant étranger est un parcours parfois semé d'embûches. Il vous appartient de définir en fonction de vos besoins, de vos moyens et de la durée de votre séjour la formule la plus adaptée. Plusieurs solutions existent, du logement universitaire aux résidences étudiantes en passant par la co-location.

Ce document rassemble les coordonnées de structures pouvant vous aider dans vos démarches. Les sites de références consultés pour établir ce document sont :

- www.esnparis.net
 - **Contact** : erasmus@esnparis.net
 - **CERISE** : site en partenariat esnparis.net
 - **CIJP** : site en partenariat esnparis.net
- www.bienvenueenfrance.net
- www.club-international.org
- www.gabinohome
- www.parisetudiant.com
- www.cidj.com (foyers et résidences pour étudiants)
- www.etudiantsdeparis.fr
- www.zetudiants.net (articles pour vous aider dans la recherche de logement)

Ces informations sont sous réserve d'éventuelles modifications.

Sites internet gérant le logement étudiant à Paris

www.immostreet.com	www.lamy-residences.fr	www.adele.org
www.nexdom.com	www.appartement.org	www.fac-habitat.com
www.egide.asso.fr	www.inter-logement.com	www.appartement-paris.com
www.cheaphostel.com	www.pap.fr	www.residhome.com
www.psrparis.com	www.eduparis.net	www.ifrance.com/parislodging
www.centraledesparticuliers.com	www.infologement.org	www.seloger.com
www.estudines.com	www.aljt.com	www.fac-paris.com

Partager un appartement entre étudiants

www.apartager.com
www.colocation.fr
www.centraledesparticuliers.com rubrique PARTAGE

Hébergement à Paris

www.explorimmo.com

vous propose de très nombreuses petites annonces immobilières

(studios, coloc...) remise à jour quotidiennement

Auberges de Jeunesse

Autre solution de replis : les dortoirs des auberges de jeunesse. Idéal pour un court séjour, ou pour une solution de dépannage.

- **Jeunes.paris.fr**

admin-jeunes.paris.fr/jeunes/

Rubrique sur l'hébergement temporaire : auberge de jeunesse

- **FUAJ (Fédération Unie des Auberges de Jeunesse)**

☎ 01 44 89 87 27 🌐 www.fuaj.org

Adresses des auberges de jeunesse parisiennes

B.V.J. Paris Quartier Latin - 44 rue des Bernardins - 75005 Paris

☎ 01 43 29 34 80 Courriel : bvj@wanadoo.fr

B.V.J. Paris Louvre - 20, rue J.J. Rousseau - 75001 Paris

☎ 01 53 00 90 90 Courriel : bvj@wanadoo.fr

LE D'ARTAGNAN - 80 rue de Vitruve - 75020 Paris

☎ 01 40 32 34 56

CITE DES SCIENCES - 24 rue des Arpentes - 93310 Le Pré Saint Gervais

☎ 01 48 43 24 11

JULES FERRY - 8 bd Jules Ferry - 75011 Paris

☎ 01 43 57 55 60

LEO LAGRANGE - 107 rue Martre - 92110 Clichy (métro Mairie de Clichy)

☎ 01 41 27 26 90

Maison Internationale des Jeunes - 4 rue Titon - 75011 Paris

☎ 01 43 71 99 21 Courriel : mij.cp@wanadoo.fr

Principaux foyers d'étudiants ou cas urgent

Palais de la femme

✉ 94 rue de Charonne - 75011 Paris

☎ 01 46 59 30 00

Courriel : pdf@arneedusalut.fr

🌐 www.arneedusalut.fr/palaisdelafemme/

Foyer la Maison

✉ 36, rue Montparnasse - 75006 Paris

☎ 01 53 63 85 15

Courriel : secretariat@foyerlamaison.asso.fr

🌐 www.foyerlamaison.asso.fr

Foyer Tolbiac

✉ 234 rue de Tolbiac - 75013 Paris

☎ 01 44 16 22 22

Courriel : contact@foyer-tolbiac.com

🌐 www.foyer-tolbiac.com

Résidence Universitaire CACHAN HLM

✉ 60 av. Camille Desmoulins – 94234 Cachan cedex

RER B station Arcueil Cachan (940 chambres, proche des transports de Paris)

Cité Internationale des Arts (pour les artistes uniquement)

✉ 18, rue de l'Hôtel de Ville - 75004 Paris

☎ 01 42 78 71 72

Courriel : citedesarts@citedesartsparis.net

🌐 www.citedesartsparis.net

Organismes proposant des logements

AMERICAN CHURCH

✉ 65 Quai d'Orsay - 75007 Paris

☎ 01 40 62 05 00

C.I.D.J.

✉ 101 Quai Branly - 75015 Paris

☎ 01 44 49 12 00

CLLAJ de Paris (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) : anime une permanence chaque mardi de 13h30 à 17h dans le hall du CIDJ. Ce comité propose gratuitement et sans rendez-vous des conseils individualisés et des informations générales sur les questions de logement.

🌐 www.cllajparis.net

O.S.E. (Office de Services Etudiants)

✉ 11-13 rue Serpente – 75006 Paris

☎ 01 55 42 80 80

Hôtels pour étudiants ou pas trop chers**HOTEL ALOHA**

✉ 1 rue Borromée - 75015 PARIS

☎ 01 42 73 03 03

HOTEL LE VILLAGE

✉ 20 rue d'Orsel - 75018 PARIS

☎ 01 42 64 22 02

🌐 www.villagehostel.fr - Courriel : bonjour@villagehostel.fr

YOUNG & HAPPY

✉ 80 rue Mouffetard - 75005 PARIS

☎ 01 45 35 09 53

🌐 : www.youngandhappy.fr – Courriel : smile@youngandhappy.fr

GRAND HOTEL DU PROGRES

✉ 50 rue Gay Lussac – 75005

☎ 01 43 54 53 18

HOTEL TRIANON

🌐 www.trianon-rive-gauche.com

GRAND HOTEL DES BALCONS

🌐 www.balcons.com

HOTEL DAUPHINE SAINT-GERMAIN-DES-PRES

🌐 www.dauphine-st-germain.com

HOTEL LE REGENT

🌐 www.france-hotel-guide.com/h75006regent.htm

ODEON HOTEL

🌐 www.odeonhotel.fr

HOTEL DELAVIGNE

🌐 www.hoteldelavigne.com

HOTEL D'AUBUSSON

🌐 www.hoteldaubusson.com

RELAIS MEDICIS

🌐 www.relaismedicis.com

JARDIN DE L'ODEON (en réservation cet hiver, propose des tarifs préférentiels pour groupe)

🌐 www.jardinodeon.com

HOTEL SAINT-PAUL

🌐 www.hotelsaintpaulparis.com

HOTEL LUXEMBOURG

🌐 www.hotel-luxembourg.com

HOTEL LE SENAT

🌐 www.hotelsenat.com

Résidences étudiantes privée à Paris ou en proche banlieue (transport facile)

Si vous n'avez rien trouvé en cité U ou sur le campus de la cité internationale, pensez aux résidences étudiants privées. Vous y trouverez des studios meublés et équipés, avec des espaces collectifs (cafétéria, salle de réunion, laverie) :

- www.adele.org/listeresidence (liste des résidences à Paris et banlieue)
- www.eqide.asso.fr/fr/guide/vivre/loger/residetu (les résidences étudiantes)

BAI (Brunet Accueil International)

✉ 7 bis rue Decrès – 75014 Paris (Agence immobilière séjour temporaire)

☎ 01 45 45 10 10

Courriel : cbrunet3@libertysurf.fr

Résidence Maximilien Perret

✉ 6 quai de la Révolution – 91140 Alfortville

☎ 01 43 68 54 00

Campus Résidences

✉ 25 rue de Turphaine – 75015 Paris

☎ 01 47 31 36 69 / 08 36 68 33 32

Les Estudines Victor Hugo

✉ 171 bd Victor Hugo – 92110 Clichy

☎ 01 47 31 36 69

Les Estudines Paris-Levallois

✉ 1 rue Jules Vernes – 92300 Levallois Perret

☎ 01 47 39 89 82

Résidence Villette Est

✉ 225 avenue Jean Jaurès – 75015 Paris

☎ 01 42 38 21 74

Résidence Villette Ouest

✉ 8 avenue du Nouveau Conservatoire – 75019 Paris

☎ 01 42 08 61 50

Résidence Maurice Ravel

✉ 48 bd Pesaro – 92000 Nanterre

☎ 01 47 74 93 19

Capitales Ile de France

✉ 48 bd des Batignolles – 75017 Paris

☎ 01 53 02 04 04

ALJT Logement étudiants (-25 ans ou stagiaires pour l'été)

☎ 01 45 80 70 70

Paris Résidences meublées "Parme"

✉ rue d'Alsace – 75010 Paris

☎ 01 40 18 65 09

Résidence locative le Vendôme

☎ 01 55 48 28 88

CERS – Location de studios équipés

☎ 01 55 75 00 75

Chambres au pair

Habiter dans une famille sans payer de loyer contre des heures de ménages ou de garde d'enfants

CROUS de Paris service Emploi temporaire Étudiant (situé au 1er étage)

✉ 39 avenue Georges Bernanos – 75005 Paris

☎ 01 40 51 37 59

AU PAIR CONTACT INTERNATIONAL

✉ 21 rue Saint Jacques – 75005 Paris

☎ 01 43 54 40 82

AU PAIR CONTACT INTERNATIONAL

✉ 42 rue Monge – 75005 Paris

☎ 01 43 54 40 82 (matin) / 01 49 12 90 09 (de 14h à 19h)

ACCUEIL familial des jeunes étrangers (AFJE)

✉ 23 rue du Cherche Midi – 75006 Paris

☎ 01 42 22 50 34

🌐 www.afje-paris.org Courriel : accueil@afje-paris.org

ACCUEIL FRANCO NORDIQUE

✉ 28 rue Vignon – 75009 Paris

☎ 01 42 68 10 07

ENTRAIDE ALLEMANDE

✉ 2 rue Dorian – 75012 Paris

☎ 01 55 78 80 70

🌐 www.entraide-allemande.org Courriel : entraide@aol.com

EUROPAIR SERVICE

✉ 13 rue Vavin – 75006 Paris

☎ 01 43 29 80 01

🌐 www.europairservices.com Courriel : contact@europairservices.com

ÉGLISE DANOISE

✉ 17 rue Lord Byron – 75008 Paris

☎ 01 45 63 82 31

FOYER PORTA

✉ 14 rue Pierre Demours – 75017 Paris

☎ 01 45 72 18 66

GEOLANGUES

✉ 26 rue Vignon – 75009 Paris

☎ 01 43 12 55 99

🌐 www.goelangues.org Courriel : goelangues@goelangues.org

GOETHE INSTITUT

✉ 17 avenue d'Iéna – 75016 Paris

☎ 01 44 43 92 30

🌐 www.goethe.de

GOOD MORNING EUROPE

✉ 38 rue traversière – 75012 Paris

☎ 01 44 87 01 22

🌐 www.good-morning-europe.com Courriel : aupair@good-morning-europe.com

INTER SEJOURS

✉ 179 rue de Courcelles – 75017 Paris

☎ 01 47 63 06 81

🌐 www.asso.intersejours.free.fr Courriel : aideinfo.intersejours@wanadoo.fr

NURSE AU PAIR PLACEMENT (NAPP)

✉ 16 rue Le Sueur – 75016 Paris

☎ 01 45 00 33 88

🌐 www.napp.fr

RESIDENCES UNIVERSITAIRES

La formule des résidences universitaires est la plus convoitée par les étudiants étrangers. Solution souvent la plus économique ; l'obtention d'un logement universitaire fait l'objet de plusieurs conditions dépendant de votre situation et du régime universitaire que vous suivez. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du CNOUS – qui s'appuie sur 28 CROUS qui gèrent les résidences universitaires partout en France – et de la Cité Internationale. La meilleure façon de procéder est de prendre rendez-vous avec le représentant local de ces structures au secrétariat de votre université (la plupart des grandes écoles proposant des solutions personnalisées et prenant généralement en charge votre dossier).

Les **CROUS** gèrent les résidences universitaires, situées à proximité des campus et des restaurants universitaires. Plusieurs modes de logements sont proposés, soit en résidences

universitaires collectifs (sanitaires, cuisines, salles de travail); résidences conventionnées (environ 250 euros) : studio meublé, cuisinette et sanitaire dans chaque appartement. Pour demander un logement en cité U (cité universitaire), une demande de dossier social doit être déposée entre janvier et avril auprès du CROUS. Les admissions se font sur critères sociaux. L'obtention d'un logement n'est pas automatique et dépend du nombre de places disponibles, très limité en région parisienne. Le CROUS réserve ses logements en priorité aux boursiers du gouvernement français.

CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires)

✉ 69, quai d'Orsay - 75007 Paris (Métro: ligne 5 Censier Daubenton)

☎ 01 44 18 53 00 (depuis l'étranger : [00 33] 1 44 18 53 00)

🌐 www.cnous.fr

CROUS de Paris (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)

✉ 39 av Georges Bernanos 75005 PARIS (RER Port Royal)

☎ 01 40 51 36 00 (depuis l'étranger : [00 33] 1 40 51 36 00).

E-mail : dse@crous-paris.fr

🌐 www.crous-paris.fr

La Cité universitaire de Paris est uniquement réservée aux étudiants de 3e cycle et aux chercheurs de toutes les nationalités. Elle offre un hébergement de qualité dans ses 39 maisons. De plus, une vie culturelle et des équipements liés à la vie quotidienne des étudiants sont proposés. Le loyer moyen est de 500 € par mois et l'admission s'effectue sur dossier.

CIUP (Cité Internationale Universitaire de Paris)

✉ 17, boulevard Jourdan - 75014 Paris

☎ 01 44 16 64 41 (depuis l'étranger : [00 33] 1 44 16 64 41).

E-mail : Baem@ciup.fr (Bureau d'accueil des étudiants en mobilité)

🌐 www.ciup.fr

- www.ciup.fr/hebergement (Possibilité de préinscription en ligne pour une chambre)
- www.ciup.fr/services/relaisocial/index.htm (Le Relais Social)

CISP (Centre International de Séjour de Paris)

✉ 17, boulevard Kellermann - 75013 Paris

☎ 01 44 16 37 38 (depuis l'étranger : [00 33] 1 44 16 37 38).

E-mail : cisp@cisp.asso.fr

🌐 www.cisp.fr

✉ 06, avenue Maurice Ravel - 75013 Paris

☎ 01 44 75 60 00 (depuis l'étranger : [00 33] 1 44 75 60 00).

E-mail : cisp@cisp.asso.fr

🌐 www.cisp.fr

FIAP (Foyer International d'Accueil de Paris)

✉ 30, rue Cabanis - 75014 Paris

☎ 01 43 13 17 00 (depuis l'étranger : [00 33] 1 43 13 17 00).

E-mail : fiapadmi@fiap.asso.fr

🌐 www.fiap.asso.fr

HEBERGEMENT TEMPORAIRE AU CROUS

Il existe deux possibilités de loger dans les résidences du CROUS si vous recherchez un logement pour une courte durée :

- **Hébergement Stagiaire :**

Cette option est possible uniquement entre avril et août.

Dans la limite des places disponibles, les stagiaires (étudiants inscrits dans une Université ou un établissement d'Enseignement Supérieur et venant à Paris accomplir un stage dans le cadre de leurs études) peuvent être hébergés dans les résidences universitaires.

Il faut demander un dossier particulier au service du logement.

- **Hébergement de passage**, uniquement entre juillet et août.

1°) Pendant l'année universitaire (septembre à juin), l'hébergement de passage n'est pas possible.

2°) Aux mois de juillet et d'août, l'hébergement de tout étudiant (ou jeune) de passage est possible, dans la limite des places disponibles. Il faut alors s'adresser directement aux résidences universitaires, peu de jours avant la date d'arrivée

- **Allô Logement Temporaire**

✉ 64 rue du Temple – 75003 Paris

☎ 01 42 72 00 06

E-mail : alt@claranet.fr

🌐 www.allo-logement-temporaire.asso.fr

RESIDENCES ETUDIANTES

Ces résidences sont un compromis entre les résidences universitaires publiques et les résidences hôtelières. Elles offrent un niveau de confort plus élevé mais sont également plus chères. Voici les contacts de structures dont vous pouvez prendre l'attache si cette formule vous intéresse :

- <http://www.estudines.fr/>

Les Estudines, comme l'indique leur site, sont des résidences locatives pour étudiants et stagiaires. Elles sont présentes dans plus de 50 villes en France. Vous pouvez également les contacter par téléphone au numéro indigo suivant : 0825 041 042 (0.15 euro / min).

- <http://www.logetudes.com/clef.htm>

Le CLEF, signifie **C**entre de **L**ogement pour **E**tudiants de **F**rance. Il a été créé en 1983 et a pour vocation de louer des logements aux étudiants. Il travaille localement sur Grenoble, Rouen et Evreux.

- http://www.adele.org/public/fs_main.php

L'Association pour le Développement Economique du Logement Etudiant présente sur son site des offres correspondant à plusieurs formules d'habitation. La base de données du site couvre l'ensemble du territoire et propose des solutions en résidences étudiantes mais également en cités universitaires et foyers.

- <http://www.laureades.com/fr/residences/carte.html>

Créée en 1988, Eurostudiomes est une société de développement et de gestion de résidences avec services. Elle est à l'origine des résidences étudiantes Les Lauréades. Leurs résidences sont disponibles dans la plupart des régions. Vous pouvez également les contacter au 0825 332 332 (0.15 euro / min) pour obtenir plus d'informations.

HOTELS RESIDENCES

Solution provisoire et chère.

- **Résidence INAPG René DUBOS**

✉ 10/12 rue Yitzhak Rabin - 92270 Le Kremlin Bicêtre

☎ 0142 11 20 00

🚇 Métro Porte d'Italie (ligne 7)

- **Hôtel ERASMUS (Résidence)**

✉ 28 rue Paul Vaillant Couturier – 92240 Malakoff

☎ 01 47 46 06 01

🌐 www.hotel-erasmus.com Courriel : hotelerasmus@tiscali.fr

🚇 Métro Châtillon Montrouge (ligne 13)

- **Hôtels et Résidences CITEA**

✉ 26 rue Jean Bleuzen – 92170 Vanves

☎ 01 46 62 53 00

🌐 www.citea.com Courriel : vanves@citea-hotels.com

➤ Pour plus d'informations :

- **Office de tourisme de Paris**

www.paris-touristoffice.com (hôtels et résidences hôtelières : liste et adresses)

LOCATIONS PRIVEES ET COLLOCATIONS

Les offres sont rares, et les loyers élevés. Deux solutions: passer par une agence immobilière ou contacter directement un propriétaire.

A noter : les agences demandent des frais généralement élevés (un mois de loyer).

La meilleure façon de trouver un appartement en location ou co-location est encore de consulter les magazines spécialisés ainsi que les portails dédiés sur le web. En voici quelques-uns :

- **www.pap.fr le site de « De particulier à particulier »**

La vitrine du célèbre hebdomadaire paraissant tous les jeudis. La base de données du site rassemble les petites annonces du journal et est actualisée quotidiennement. Incontournable dans la recherche d'une location. Il est conseillé de se lever très tôt ce jour-là pour avoir une chance d'y trouver des annonces encore d'actualité !

- **www.mapiaule.fr le site de « studyrama.com »**

Offres de location, colocation, petites annonces et logements étudiants MaPiaule.com cible en particulier les étudiants. Le site propose en outre des dossiers d'informations sur les formules de logements.

- **www.gabinohome.com site en 4 langues**

Offres de location, colocation, petites annonces immobilières, chambres d'hôtes, échange de logement. Petites annonces actualisées quotidiennement.

Partager un appartement avec de jeunes Français ou d'autres étrangers, évoque immédiatement le film de Cédric Klapisch, *L'Auberge espagnole*. La colocation est une expérience originale, parfois drôle, parfois difficile (on se découvre parfois moins tolérant qu'on ne le pensait), source de souvenirs innombrables.

Quelques sites (Toutes les informations sont payantes)

www.appartager.com

www.colocationfrance.fr

www.colocataires.com/

www.ma-colocation.com

www.kel-koloc.com

www.colocation.fr

www.okroommate.com/

➤ **Colocations avec des personnes âgées**

Association Atout' Âge

✉ 45, rue du Général-de-Gaulle - 94110 Arcueil

☎ 01 47 46 08 64. 📞 06 32 50 53 01

🌐 www.atoutage.net Courriel : a-toutage@wanadoo.fr

Le PariSolidaire

✉ 15, rue de Senlis - 75017 Paris

☎ 01 42 27 06 20 ou 01 42 27 06 50

• Logement Intergénération

✉ 38, rue Rheinardt - 92100 Boulogne

☎ 06 63 10 97 99. Contact : Chantal Dorval

🌐 www.logementintergeneration.org Courriel : logement.intergeneration@numericable.fr

➤ Chambres chez un particulier

Ce type de logement ne donne pas seulement la possibilité de pratiquer la langue et de s'immerger dans la culture. Il offre aussi l'occasion d'échanges interculturels et de créer des liens durables. Il existe des organismes qui se chargent de trouver un hébergement dans des familles françaises et, si l'étudiant le souhaite, des cours de langue.

www.fac-paris.com

www.atomeparis.com (jeune entreprise parisienne qui prend en charge l'organisation de l'hébergement d'étudiants au sein de familles à Paris).

➤ Locations classiques : envie d'indépendance et prêt à en payer le prix ?

Pour avoir une vraie indépendance, la meilleure solution est de louer une chambre ou un studio. Il est possible de trouver des logements complètement meublés ou non. Avant de prendre un engagement il faudra en visiter plusieurs parce que le rapport entre qualité et prix est très variable. Par ailleurs, cette solution implique que vous avez un garant qui réside en France. Dans le cas contraire, une garantie de la part de votre banque sise sur le territoire français sera demandée.

DANS UNE FAMILLE FRANCAISE

Contre un loyer variable ou quelques heures de baby sitting, vous pourrez loger dans une famille qui assure la plupart du temps le petit-déjeuner et le dîner.

Plus adapté aux courts séjours, le logement en famille vous offrira une indépendance limitée, mais vous permettra de vous familiariser avec le mode de vie et la culture françaises.

➤ Pour plus d'informations :

- Egide

- www.egide.asso.fr/fr/guide/vivre/loger/autreslogt/ (information sur le logement chez l'habitant)

- Atome Paris

- www.atomeparis.com (<http://www.logement.equipement.gouv.fr/>)

Le site officiel de la délégation Logement du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale ainsi que du Ministère de l'Équipement, du Transport et du Logement.

- www.logement.equipement.gouv.fr/publi/locaces/doc_pdf/vous_jeune.pdf

Lien vers un dossier du même Ministère contenant des informations utiles sur les démarches à suivre, les dispositifs d'aides au logement etc...

SITES UTILES A CONNAITRE

🌐 www.droitonline.com/matieres/logement

Portail renvoyant vers une série de sites consacrés au droit au logement.

🌐 www.etudiants.locataires.free.fr

(Fédération des étudiants locataires)

🌐 www.anil.org/guide/locatif/jeune.htm

Renseignements donnés par l'Agence nationale pour l'information sur le logement.

QUELQUES EXPRESSIONS UTILES !

Contrat

Le contrat de location, plus couramment appelé bail, fixe les règles qui vont régir votre occupation des lieux, sa durée, les conditions de règlement du loyer ainsi que celles de sa résiliation. La signature d'un bail par les deux parties (propriétaire et locataire) est obligatoire. Sur ce contrat écrit figurent : durée de la location, noms du locataire et du propriétaire, description du logement, montants du loyer, des charges : chauffage, eau, frais d'entretien des parties communes ou ascenseurs, récupérées auprès du locataire par le propriétaire, et du dépôt de garantie (somme versée au moment de la signature du bail, correspondant généralement à deux mois de loyer hors charges, et restituée au locataire en totalité dans les 2 mois après son départ si aucun dégât n'a été occasionné). Le contrat de location pour un logement meublé obéit à des règles plus souples pour le propriétaire et le locataire, en particulier en termes de durée.

AIDE A LA LOCATION : LOCA-PASS

Le service Loca-Pass de l'APEC 1% vous proposent gratuitement 2 services :

- Une avance du dépôt de garantie
- Les aides LOCA-PASS vous proposent de faire l'avance du dépôt de garantie demandé par votre bailleur : remboursable par mensualité de 15 € minimum
- Une véritable caution solidaire en garantie de vos loyers et charges
- Les aides LOCA-PASS vous proposent aussi de se porter caution en garantie de paiement jusqu'à 18 échéances de loyer et de charges pendant les trois premières années du bail.

AIDES AU LOGEMENT

Il existe deux grands dispositifs d'aide au logement pour les étudiants :

- **L'ALS** (Allocation de Logement à caractère Social)
 - Elle est attribuée en fonction de vos ressources.
 - Elle peut varier d'environ 22 euros par mois jusqu'à 182 euros.
 - Son attribution est soumise à des conditions minimum de confort (surface minimum, eau courante...)

- **L'APL** (Aide Personnalisée au Logement)

qui vous permettent d'obtenir, sous condition de ressources modestes, un complément de revenus pour vous aider à payer votre loyer.

Elle est attribuée aux personnes dont le logeur a signé une convention avec l'État (HLM, foyer de jeunes travailleurs...).

Son montant varie en fonction de vos ressources, de votre situation familiale et du montant du loyer. Pour obtenir ces deux allocations vous devez impérativement remplir une déclaration de ressources auprès de votre caisse d'allocations familiales.

Vous pouvez bénéficier d'une aide au logement attribuée et versée par les **Caisses d'Allocations familiales (CAF)**, à condition de produire le contrat de location de votre logement.

Vous pouvez retirer ou remplir en ligne votre demande d'aide au logement étudiant sur le site de la CAF.

 www.caf.fr

Descriptions, conditions et formulaires de demande d'aides au logement.